



COMMUNE DE FOUSSEMAGNE

Mairie : 11 rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

Tél : 03.84.23.34.40

Courriel : secretariat@foussemagne.com

Horaires d'ouverture : lundi / jeudi : 16h à 18h et mercredi / samedi : 10h30 à 12h

BULLETIN n° 295 du 17 juillet 2019

Fermeture de la mairie :



La mairie sera fermée **du lundi 5 au samedi 17 août 2019 inclus**.

En cas d'affaire **très urgente**, vous pouvez contacter :

- Monsieur PICARD, Maire de Foussemagne, au **06.12.19.95.07**
- Madame BARRE, 1^{ère} adjointe, au **06.68.53.66.08**
- Monsieur NADALIN, 2^{ème} adjoint, au **07.82.18.71.20**

Fermeture de la médiathèque :

La médiathèque sera fermée **samedi 17 août et du lundi 26 août au lundi 16 septembre 2019 inclus**.

Jambon à la broche :

L'association de chasse organise un sanglier à la broche :

Dimanche 21 juillet 2019 à 12h

Au chalet de chasse rue des Vosges

Menu : Apéritif kir
Sanglier à la broche avec accompagnement
(ou jambon pour les personnes ne mangeant pas de gibier)
Salade
Fromage
Dessert
Café



Tarif : 20 € par adulte et 10 € par enfant de moins de 12 ans

Réservation : **06.08.21.58.07**

Lutte contre le bruit :

En cette période estivale, nous vous rappelons les jours et horaires d'autorisation des engins motorisés (tronçonneuse, tondeuse, débroussailleuse...) :

- **Utilisation interdite les dimanches et jours fériés**
- **Utilisation autorisée :**
 - **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h**
 - **le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30**

Prudence :

En cas d'absence, même de courte durée, il nous paraît utile de vous rappeler les conseils suivants :

- Fermer les portes et les fenêtres de votre habitation
- Retirer les clés de votre voiture et condamner les portes
- Signaler à vos voisins vos périodes de départ en vacances

De plus, si vous repérez une présence inhabituelle dans votre quartier ou si vous êtes témoin ou victime de méfaits, nous vous recommandons d'appeler **les forces de l'ordre (17 ou 117)** ou **la gendarmerie de GRANDVILLARS au 03.84.27.82.17** dans les plus brefs délais.

La commune ayant adhéré à la démarche des **Voisins Vigilants et Solidaires**, nous vous invitons à vous inscrire sur le site www.voisinsvigilants.org. Vous pourrez ensuite signaler aux habitants et à la mairie tout fait suspect et recevoir les alertes.

Rentrée des classes :

Même s'il est encore tôt pour y penser, nous vous informons que la rentrée aura lieu :



Lundi 2 septembre 2019 à 8h25

Les horaires de l'école sont répartis comme suit les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Matin : 8h25 - 11h40

Après-midi : 13h30 - 16h15

Les enfants n'auront pas classe les mercredis

Service civique :

Le Service départemental d'incendie et de secours du Territoire de Belfort propose aux jeunes femmes et hommes, âgés de 18 à 25 ans, **un service civique pour devenir sapeur-pompier volontaire**.

Ce service civique d'une durée de 9 mois, leur permet de se former à l'activité de sapeur-pompier en deux mois et d'être opérationnels sur les sept mois restants dans l'un des deux centres de l'agglomération de Belfort.

La date limite d'inscription est fixée au 15 septembre 2019 et l'engagement en service civique débute en novembre 2019 pour se terminer fin juillet 2020.

Renseignements : 03.84.58.78.00 ou contact@sdis90.fr



Le Maire et le Conseil Municipal de Fosse-magne vous souhaitent de bonnes vacances.